

Femmes savantes en Egypte ancienne : le rôle du genre dans la structuration des savoirs et des corps de métiers

Direction Chloé Ragazzoli ; co-direction éventuelle EHESS

Au XIV^e siècle avant notre ère, Menna, haut fonctionnaire de l'administration du roi Thoutmosis III, se fait représenter sur les parois de la chapelle de sa tombe, un espace public, dans une scène d'offrande accompagné de sa femme. Sous leurs sièges, dans une scène, une palette et un sac de scribe, dans l'autre, un miroir et un pot de khôl. En 1910, Colin Campbell, qui publie alors la tombe¹, analyse la scène de la manière suivante : « *Under her chair, upper row, her husband's writing palette and scribe's bag are lying, while beneath the lower chair are articles peculiarly her own, a metal-mirror and a cosmetic pot and brush.* »

En une phrase, il résout ce qui lui apparaissait sans doute comme une anomalie : la palette de scribe (et le savoir qui va avec) appartenait nécessairement au mari, et le miroir, à la femme. Quelques cent-dix ans plus tard, les égyptologues multiplient les interprétations de ces scènes², qui ouvrent la discussion autour des relations entre les femmes et les savoirs - incarnés ici dans leur forme la plus occidentale possible, par le symbole de l'écriture.

Cadre théorique et objectif scientifique

L'égyptologie a intégré les études de genre depuis maintenant au moins trente ans³, études qui ont ouvert de nouvelles perspectives d'analyse de la société pharaonique. La mise au point par les tenants de ces approches de la différence entre sexe, entendu comme une donnée biologique, et genre, compris comme l'ensemble des comportements, fonctions, rôles et valeurs sociales et culturelles associées à un sexe⁴, offrent en effet un nouvel outil de compréhension des relations sociales. Ces études se structurent autour du postulat que le genre est construit socialement (et donc dépendant de la société étudiée), acquis au cours de l'enfance et renforcé tout au long de la vie - ce qui permet aux sciences humaines et sociales de s'en emparer. Le genre permet ainsi d'interroger la structuration et les valeurs intrinsèques à la société égyptienne du Nouvel Empire.

En effet, cette société est, comme plus de 80% des sociétés humaines, une société patriarcale⁵ - ce qui signifie qu'elle se fonde sur la domination masculine, et que les rapports entre genres n'y sont pas horizontaux. Cette domination masculine touche ainsi tous les domaines : elle est fondée par des symboles et des mythes, et se manifeste par des normes, des règles, des systèmes éducatifs qui permettent de modeler les comportements individuels tout en étant légitimée au travers de la religion, des institutions politiques ou même administratives⁶. Une partie de cette justification, qui influence grandement la structuration de l'identité même, se fonde sur un système de valeur où le féminin est toujours inférieur ou négatif - ce que Françoise Héritier appelle la « valence différentielle des sexes »⁷. Ces constatations, tirées de la sociologie et de l'anthropologie, sont tout à fait valables dans l'Antiquité égyptienne.

¹ C. CAMPBELL, *Two Theban Princes, Kha-Em-Uast & Amen-Khepeshf, Sons of Ramesses III, Menna, a Land-Steward, And Their Tombs*, 1910, p. 88.

² Si le point de vue de Campbell a été discuté, il reste tout à fait envisageable, comme l'explique J. BAINES dans son ouvrage *Visual and Written Culture in Ancient Egypt*, 2007, p. 83-89.

³ On reconnaît généralement le livre de L. TROY, *Patterns of Queenship in Ancient Egyptian Myth and History*, publié en 1986 comme le premier ouvrage intégrant véritablement les études de genre dans une recherche égyptologique, bien que des études portant sur des femmes apparaissent dès les années 1960.

⁴ Cette distinction, dite « non-essentialisante » est pensée dès 1949 par Simone de Beauvoir, dans son ouvrage *Le deuxième sexe*.

⁵ D'après N.-C. MATHIEU, dans *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, 1985.

⁶ J. SCOTT, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », dans *Le genre de l'histoire*, Les Cahiers du GRIF N°37-38, 1988, p. 125-153.

⁷ F. HÉRITIER, *Masculin/féminin, la pensée de la différence*, 1996.

De même, s'intéresser aux rapports de genre dans une société antique, réputée pour être assez libertaire quant aux rôles de ses femmes⁸, peut se montrer particulièrement fécond. Questionner la construction du genre dans la société égyptienne ancienne permet d'historiciser le concept et d'en définir les contours : quelle place occupait-il dans la structuration de la société, des institutions, des groupes sociaux et des individus ? En déplaçant la focale (le genre était par exemple un élément bien moins central dans l'identité des anciens Égyptiens qu'il ne l'est dans les sociétés occidentales contemporaines), l'étude de l'Égypte ancienne peut offrir des perspectives nouvelles aux études de genre.

Se pose également la question du savoir, centrale dans le sujet que nous nous proposons d'étudier. Nous choisissons plutôt de parler de savoirs, au pluriel, afin de souligner toute la diversité des pratiques et connaissances qui entrent dans cette notion. Nous suivons la définition forgée par les études anthropologiques autour des savoirs, comme « toutes les manières d'avoir prise sur le monde »⁹. C. Jacob précise que ces savoirs participent à définir la manière dont une société donne sens au monde, et la « carte des savoirs »¹⁰ est un outil qui, couplé à la valence différentielle des sexes, nous permettrait d'aborder pleinement la question des femmes savantes au Nouvel Empire. Autrement dit, nous commencerons par interroger le rôle du genre dans la structuration des savoirs en Égypte ancienne, mais également l'importance que la valence différentielle pouvait avoir dans la répartition et l'interaction des savoirs entre les genres. La question de la division du travail, actée depuis la Préhistoire entre les genres¹¹, se pose également.

Ainsi, s'interroger sur les savoirs féminins au Nouvel Empire pousse à s'interroger sur l'ancrage social des femmes dans cette société. En Égypte ancienne, plusieurs mots désignent le savoir, définissant a priori des catégories différentes : d'un côté, on recense le terme *hémout*, que l'on pourrait rapprocher de notre notion de savoir-faire ou d'expertise, mais qui s'applique à des domaines comme la médecine, les artisans ou les scribes. De l'autre, le terme *rekh* semble désigner un savoir plus abstrait, plus général. Questionner cette division égyptienne au moyen du genre pourrait permettre d'affiner la compréhension que l'on en a, ainsi que nous permettre de mieux esquisser les liens qui unissaient femmes et savoirs.

De plus, le savoir n'est jamais gratuit et posséder des savoirs (ou même, plus largement, un capital culturel¹²) pour une femme a des conséquences non négligeables sur sa vie quotidienne et son identité. Ici encore, les études de genre nous offrent des outils qui permettront d'interroger précisément nos sources : quelle agentivité, entendue comme la capacité d'action des femmes, ces savoirs offraient-ils aux femmes ? Leur permettaient-ils de se constituer un capital économique, qui renforçait alors sans doute cette agentivité ? Comment ces savoirs, couplés à ce capital, s'inséraient-ils dans le matrimoine que pouvait posséder ces femmes ? Se pose également la question de la transmission de ces savoirs, et dès lors de la construction de possibles corps de métier spécifiquement féminins et des possibilités de faire hériter sa descendance. Le savoir est, en Égypte ancienne comme ailleurs, très lié à l'écriture, dont la maîtrise peut aller jusqu'à fonder l'identité de certains corps de métiers. Ainsi se pose la question, pour les femmes possédant un savoir particulier, de la maîtrise complète ou partielle du système d'écriture - ce que les études de genre appellent la littératie des femmes¹³. Les corps de métiers féminins sont une chose connue en Égypte ancienne, comme par exemple les nourrices, qui ont été bien étudiées¹⁴. Cependant, au Nouvel Empire, certains de ces corps

⁸ On compare souvent la liberté de la femme égyptienne à divorcer, avoir un métier ou habiter seule à l'absence de liberté de la femme grecque - point de vue qu'il s'agira bien entendu de préciser et sûrement nuancer.

⁹ J.-F. BERT, J. LAMY, *Voir les savoirs. Lieux, objets et gestes de la science*, 2021, p. 9.

¹⁰ C'est-à-dire, la manière dont ces savoirs sont structurés entre eux, selon des logiques propres aux sociétés étudiées. D'après C. JACOB, *Qu'est-ce qu'un lieu de savoir ?*, 2014, introduction.

¹¹ A. AUGEREAU, *Femmes néolithiques. Le genre dans les premières sociétés agricoles*, 2021, p. 21.

¹² Au sens entendu par P. BOURDIEU & J.-C. PASSERON, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, 1970.

¹³ On retrouve également les termes d'alphabétisation ou de lettrure, d'après un mot anglophone (*literacy*) développé dans les sciences sociales dès les années 1980.

¹⁴ Par exemple par C. ROHRIG, *The Eighteenth Dynasty Titles Royal Nurses (mnat nswt), Royal Tutor (mna nswt) and Foster Brother/Sister of the Lord of the Two Lands*, Berkeley, 1990.

de métiers¹⁵ semblent disparaître de nos sources - ce qui soulève la possibilité soit d'une évolution des valeurs associées aux métiers (et ainsi d'un métier qui aurait transité du féminin au masculin) soit d'une invisibilisation de ces métiers. Les deux cas nous semblent intéressants à étudier et à intégrer au sein d'une réflexion sur les femmes savantes à cette époque.

Première typologie des sources

Nous nous appuyerons en premier lieu sur l'archéologie funéraire, et essaierons de faire parler le contenu des caveaux féminins. Il sera intéressant, à l'aide de la méthode de J. Richards¹⁶, d'étudier les indices de richesses de ces femmes et de les relier aux potentiels savoirs qu'elles possédaient. Si l'étude des indices de richesses sera à n'en pas douter révélatrice pour les tombeaux de l'élite, elle pourra également apporter une grille de lecture intéressante pour les tombeaux d'une classe plus modeste d'artisans ou de musiciennes, comme par exemple le groupe du cimetière Est de Deir el-Medinah, regroupant des tombeaux comportant très peu d'écritures mais des objets reliant leurs propriétaires à des métiers précis (musiciennes, servantes...) ¹⁷.

À ceci s'ajouteront les apports des sources administratives, c'est-à-dire les contrats, testaments et autres types d'archives - qui fourniront des informations sur le capital économique, mais également sur les modalités de transmission de ce capital et peut-être sur la littératie de ces femmes. Nous pouvons ajouter, dans les sources textuelles, les lettres qui permettront de tracer plus précisément les sphères sociales dans lesquelles évoluaient ces femmes, ainsi que les composantes de leur vie quotidienne.

Nous nous appuyerons également sur l'iconographie funéraire, qui nous fournira des informations en lien avec le matériel retrouvé dans les tombes, mais également sur l'identité sociale et les valeurs associées à ces femmes - à la fois au sein de leur sphère sociale directe, mais aussi potentiellement au sein des sphères sociales supérieures. Ce corpus particulier, très large, nous est cependant déjà bien connu grâce à notre étude de master.

Méthode d'étude

Nos deux champs d'étude se conjuguent bien au niveau des sources. En effet, si l'on considère que le genre n'a d'existence qu'à partir du moment où il s'accomplit¹⁸, la culture matérielle devient alors un lieu de prédilection pour l'étudier : au sein des objets, des représentations iconographiques, dans le corps, dans l'organisation des espaces - en somme, dans les traces laissées par ces femmes égyptiennes¹⁹.

Toutefois, ces objets ne matérialisent pas seulement le genre, mais également le savoir que ces femmes pouvaient posséder : si l'on envisage les objets archéologiques comme des « faits sociaux totaux »²⁰, qui portent en eux toute la société qui les a pensés, conçus et fabriqués, on peut alors y trouver la matérialisation du savoir de ces femmes qui les emportent avec elles dans la tombe. Se met alors en place une archéologie du savoir, qui, à la manière dont les préhistoriens peuvent interroger les objets de pouvoir dans les tombes, cherche à comprendre les manifestations du savoir dans la culture matérielle funéraire. Il s'agirait ainsi de mettre en place, sur le modèle de Janet Spector et Mary Whelan²¹, une typologie des manifestations du genre et des liens avec le savoir dans les tombes funéraires.

¹⁵ Comme par exemple les tisseuses, très représentées dans divers types de sources au Moyen Empire, mais qui sont absentes de ces mêmes sources au Nouvel Empire.

¹⁶ J. RICHARDS, *Society and Death in Ancient Egypt: Mortuary Landscapes of the Middle Kingdom*, 2009.

¹⁷ Tombes publiées par G. PIERRAT-BONNEFOIS, dans G. ANDREU, *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, 2003, p. 49-65.

¹⁸ D'après la théorie de Judith Butler, *Troubles dans le genre*, 1990.

¹⁹ Comme le précise M.-L.-S. Sørensen, *Gender Archaeology*, 2000.

²⁰ Selon le concept de M. MAUSS, *Essai sur le don*, 1923-24.

²¹ J. SPECTOR, M. WHELAN, « Incorporating Gender into archaeology courses » dans S. MORGAN, *Gender and Anthropology : Critical Review for Research and Teaching*, 1989. Cette typologie est reprise par A. AUGEREAU, *Femmes néolithiques. Le genre dans les premières sociétés agricoles*, 2021, p. 56-57, où elle ajoute d'ailleurs une catégorie concernant le pouvoir.